

Le Théâtre Joliette, scène conventionnée pour les expressions et écritures contemporaines à Marseille, est soucieux d'accompagner les projets de création des compagnies et collectifs d'artistes professionnels, en et hors région PACA, dans le champ des écritures et des expressions contemporaines. À partir de la saison 2018-2019, le Théâtre Joliette proposera, annuellement, 4 à 5 temps de résidence. Elles auront lieu au cœur du quartier du Panier dans la salle de Lenche, lieu-dit de confection.

Cadre général

Cet appel à projet de résidence vise des propositions exclusivement articulées autour des auteurs, des écritures et des esthétiques contemporains. Priorité est donnée aux projets dramatiques tout public ou jeune public.

D'une durée de une à deux semaines, ces résidences s'inscrivent dans un parcours de création. Étape d'écriture, travail à la table, travail au plateau, temps de répétition sont autant de formes possibles pour ces résidences.

Le porteur du projet artistique doit avoir une expérience à son actif développée dans un réseau professionnel. Dans le cadre d'un projet de création en cours, nous serons attentifs à la mobilisation d'autres partenaires (coproducteurs, diffuseurs, partenariats...).

Nous serons également attentifs à ce que chaque résidence se clôture par une démarche ouverte au public sous une forme à élaborer ensemble. Par exemple, la présentation d'une étape de travail, une rencontre-échange avec le public, avec des professionnels, en milieu scolaire ou autres structures sur le territoire, ateliers, workshop, rencontres atypiques...

En pratique

Mise à disposition de la salle de Lenche équipée son et lumières :

salle de 80 places

ouverture 7 mètres

profondeur 8 mètres

hauteur sous grill 5 mètres

(Cf fiche technique de la salle de Lenche à télécharger)

Pour les projets avancés de création, une mise à disposition de matériel technique, dans la limite du matériel technique disponible (cf. fiche technique) et de personnel technique pour la mise en place sont possibles.

Néanmoins le travail tout au long de la résidence devra se faire en autonomie. Pour cela, la présence d'un technicien compétent au sein de l'équipe candidate est indispensable sur toute la durée de la résidence.

Durée de 1 à 2 semaines

Période de travail du lundi au vendredi, de 9h à 18h

2 loges

1 foyer équipé d'un frigo et four micro-ondes

Wifi disponible

Apport variable en co-production, selon le budget, et pour un maximum de 3 000 euros

Les frais d'hébergement, de transport et de restauration ne sont pas pris en charge

Appui en communication, médiation de la résidence, notamment auprès du réseau des professionnels de la région PACA.

Une convention sera établie entre le Théâtre Joliette et la compagnie accueillie.

Candidater

Les équipes désireuses de déposer un dossier de candidature doivent nous le faire parvenir au plus tard le vendredi 06 avril 2018 par mail à l'adresse secretariat@theatrejoliette.fr et par courrier à

Théâtre Joliette, Projet de résidence, 2 place Henri Verneuil, 13002 Marseille

Le formulaire de demande avec les pièces à joindre est à télécharger sur notre site internet : www.theatrejoliette.fr

Théâtre Joliette - Scène conventionnée pour les expressions contemporaines

grande salle & petite salle 2 place Henri Verneuil - 13002 Marseille

salle de Lenche "lieu-dit de confection" 2 place de Lenche - 13002 Marseille

T. 04 91 90 07 94 | F. 04 91 90 17 74 | info@theatrejoliette.fr | www.theatrejoliette.fr

Code APE 90001Z | SIRET 321 200 982 00031 | N° de TVA intracommunautaire FR11321200982 | N° de licences d'entrepreneur du spectacle 1-1023669, 2-1023670, 3-1023671